

Exemple de calendrier	Durée maximale	Etape	Opération	Opérateur	Document	Observations
01/09/2021		1	Inscription doctorant-e	Doctorant-e		A compter de son inscription, le doctorant dispose d'un maximum de 4 mois pour identifier une possibilité de cotutelle de thèse avec un établissement partenaire : son directeur / sa directrice de thèse est son interlocuteur privilégié à ce titre
30/12/2021	4 mois	2	Date limite pour déposer une demande de cotutelle	Doctorant-e + Directeur / directrice de thèse	Fiche de demande	Au-delà de cette limite, toute demande ne pourra être acceptée que de manière exceptionnelle dans les cas suivants: - Inscription tardive en doctorat - Un partenaire avec un établissement membre de CIVIS - Un partenariat avéré, déjà entamé au 1er semestre avec un établissement partenaire
29/01/2022	1 mois	3	Avis du directeur / de la directrice de l'ED	ED	Fiche de demande	Le directeur / la directrice d'ED peut solliciter son bureau ou son conseil d'ED en tant que de besoin. L'avis doit être circonstancié.
05/02/2022	7 jours	4	Transmission à la DFD-CD	ED	Fiche de demande	Envoi à l'adresse générique DFD La DFD procède à un premier contrôle de la demande
12/02/2022	7 jours	5	Interrogation DRI sur établissement partenaire	DFD	Fiche de demande	Envoi à l'adresse générique DRI Tableau de suivi partagé DFD-DRI En fonction de la répartition des portefeuilles entre gestionnaires.
27/02/2022	15 jours	6	Recommandation DRI	DRI	Fiche de demande	La DRI peut s'appuyer sur son expérience passée avec les différents établissements partenaires (ex. si un modèle de convention existe déjà, si l'établissement fait partie de CIVIS, si des difficultés ont été rencontrées dans un partenariat antérieur, etc.) Recommandation par courriel (favorable, réservé, défavorable) + Commentaire sur la recommandation
29/03/2022	1 mois	7	Avis du conseil du Collège doctoral	DFD	Fiche de demande	La demande de cotutelle est mise à l'ordre du jour au plus tard 10 jours avant le prochain conseil du Collège doctoral (CCD), qui se prononce sur l'ensemble du dossier (NB c'est le directeur / la directrice d'ED concernée qui présente la demande aux membres du Conseil) Le conseil du collège doctoral n'est pas lié par les recommandations de la DRI
13/04/2022	15 jours	8	Transmission dossier cotutelle à la DRI	DFD	Délibération du CD	La délibération du CCD est le feu vert qui permet à la DRI d'entamer les échanges avec l'établissement partenaire pour établir une convention de cotutelle en lien avec l'ED concernée, à partir du dossier qui lui a été transmis lors de l'étape 5-6
		9	Echanges avec établissement partenaire	DRI	Modèle convention CIVIS	Durée variable en fonction des partenaires, mais vigilance sur les dossiers qui s'éternisent et suggestion que la DRI alerte la DFD en cas de problème avec l'établissement partenaire.
		10	Avis du conseil du Collège doctoral	DFD	Délibération du CD	Une fois que la convention est stabilisée, présentation au CCD pour un dernier avis avant envoi dans le circuit signatures
		11	Signature convention cotutelle	DRI	Modèle convention CIVIS	Pour AMU, c'est le directeur du Collège doctoral / VP délégué à la formation doctorale qui signe au nom du Président d'université